

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 01 AVRIL 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GOURLAIN Mireille, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor (arrivée à 18 h 20), METTAVANT Colette.

Absents excusés : PAPPILLON Christian donne pouvoir à AUDIER Marc, MARROU Jehanne donne pouvoir à Zoïa DEPEILLE, DIDIER Alexandre donne pouvoir à Chantal EYMEOD.

Absents : SILVE Wiebke, RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert.

RAPPORT N° 2025/71 : Mise en réseau des bibliothèques et médiathèques sur Serre-Ponçon – Demande de subvention – action culturelle 2025

Dans le cadre de sa compétence « Création, coordination et animation d'un réseau de bibliothèques/médiathèques sur le territoire », la Communauté de Communes de Serre-Ponçon organise : Novembre à la Page, un temps fort d'actions culturelles pour le réseau des bibliothèques et médiathèques : *Serre-Ponçon à la Page*.

Après examen en comité de pilotage du 20 mars, il est proposé d'accueillir l'agence Light Motiv avec l'atelier des images, expositions et ateliers pour cette nouvelle édition.

Pour cette nouvelle édition, la photographie sera mise en avant à travers des expositions et des ateliers.

Cette action culturelle commune sera proposée dans les 5 médiathèques du réseau (la bibliothèque d'Embrun sera en cours de déménagement vers le pôle culturel).

Coût de l'opération : 6 000 € TTC

Afin de mener à bien cette action, il est proposé de déposer une demande de subvention auprès du département des Hautes-Alpes pour l'aide au fonctionnement des actions culturelles proposé dans le cadre d'un réseau de bibliothèques :

Partenaires financiers	Taux participation Jusqu'à 50% + bonification réseau jusqu'à 20% plafond maximum 3 000€
Département des Hautes-Alpes	3 000 € TTC
Autofinancement CCSP	3 000 € TTC
Total	6 000 € TTC

Madame la Présidente propose à l'assemblée de valider ce projet.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE par 34 voix « pour » et 1 « abstention »** :

- **D'APPROUVER** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **DE DEPOSER** la demande de subvention afférente ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires à la bonne conduite de cette opération.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.



La Présidente,

Chantal EYMEOUD